

Autant qu'on puisse en juger, il ne semble pas que les structures humaines primitives aient connu de hiérarchie politique, au-delà de l'autorité qui s'exerce inmanquablement au sein d'une famille. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui est l'un des derniers territoires où l'on trouve encore des hommes vivant dans un état très sauvage, les observateurs ont été frappés par cette « anarchie », au sens premier du mot, cette absence de pouvoir stable dans les tribus. De même en Australie, où les Aborigènes constituent eux aussi des sociétés acéphales (« sans tête », selon l'étymologie grecque), c'est-à-dire qu'elles ne connaissent pas d'autorité au-delà des structures familiales. On retrouve également en Afrique quelques-unes de ces sociétés très primitives, par exemple les Bochimans Gwis, qui vivent dans le désert du Kalahari au Botswana. Les Esquimaux vivent également en acéphalie, le lien hiérarchique restant cantonné à la famille. En Asie, les Hmongs du Laos en fournissent un autre exemple, encore que pour ce qui les concerne, dans la mesure où ils ne sont plus primitifs, l'acéphalie est devenue pour eux un moyen d'affirmer leur identité particulière, leur singularité. Pour donner un autre exemple, l'histoire nous permet de connaître un peu les peuples anciens de Madagascar, notamment les Taimbalimbaly, lesquels ne coiffaient pas leurs cheveux et restaient en gros au stade de la civilisation de la cueillette, étant fort habiles à grimper aux arbres, mais sachant à peine élever des poules et des zébus. Ils ignoraient le travail de la forge et leurs outils n'étaient que de bois et de pierre. Ils n'avaient ni chef ni roi, mais, seulement en cas de nécessité, ils élisaient l'un des plus forts et courageux d'entre eux pour les guider. Ignorant le fer, la guerre elle-même, compte tenu de leur arriération technique, aurait utilisé des armes bien inoffensives et n'aurait visé que l'obtention de femmes à épouser, de zébus à élever et de pâturages pour les troupeaux.

Sous l'empire de nos préjugés d'intellectuels, on pourrait croire que l'état premier des groupes humains est la tyrannie, et le processus civilisateur serait un processus émancipateur. Or il n'en est rien. Sur ce point au moins (car pour le reste, leur anthropologie était fantaisiste), des auteurs comme Montesquieu dans ses *Lettres Persanes*, au chapitre consacré aux Troglodytes, ou Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*, étaient habités d'une intuition juste ; une intuition d'ailleurs partagée « à droite » par Gilbert Keith Chesterton dans *L'Homme éternel* (DMM, Bouère 1999 pour l'édition française). À l'état primitif, le pouvoir n'existe pas.

L'Âge d'Or

Quant à la vision paradisiaque de l'homme primitif, libre des liens sociaux, nous l'appelons une vision « rousseauiste » parce que Rousseau fut le dernier écrivain important à s'y bercer, mais en réalité, depuis toujours certains auteurs ont ainsi imaginé l'existence perdue d'un âge très ancien, l'Âge d'Or, une époque où les hommes étaient libres et égaux. Au point que le processus de civilisation est perçu chez eux comme un mouvement partant du bon et allant vers le mauvais. Précisons au passage que cette vision est fantaisiste, d'ailleurs le mythe du « bon sauvage » a été réduit à néant par tout ce que la science a enseigné depuis sur la préhistoire (voir Laurence Keeley : *Les Guerres préhistoriques*, Paris Le Rocher 2000 ; Jean Guilaïne et Jean Zammit : *Le Sentier de la guerre*, Paris, Le Seuil 2001).

Les anciens imaginaient donc un Âge d'Or, suivi d'un Âge d'Argent, puis d'un Âge d'Airain, enfin d'un Âge de Fer. Platon, dans *Le Politique*, envisage même une société parfaitement communiste où rien n'existait, ni État ni famille : « Les hommes ne connaissaient aucune de ces institutions ; en revanche, ils avaient à profusion des fruits de leur

donnaient les arbres et beaucoup d'autres plantes, fruits qui poussaient sans culture et que la terre produisait d'elle-même ». Ovide, dans ses *Métamorphoses* (I, vv. 40-43) décrit cette disparition de l'Âge d'Or :

« La pudeur, la vérité et la loyauté s'enfuirent
Elles furent remplacées par les fraudes, les ruses
Les embûches, la violence et le désir criminel de posséder ».

On voit que l'idée de Rousseau n'avait rien d'original. D'ailleurs et plus généralement, le lecteur constatera à la lecture de cette histoire que les idées sont rarement originales, elles vont et viennent, s'en vont et reviennent au long des siècles, mais chaque siècle, surtout à l'époque de la modernité, croit être profondément original. Quant à l'Âge d'Or, il existe bien sûr également en Orient, en Inde par exemple où il prend le nom de « satya-yuga », l'âge de la vérité, suivi du krita-yuga, puis du dwapara-yuga, enfin du quatrième âge, aujourd'hui, depuis 3101 av. J.-C., le kali-yuga, l'Âge de Fer. Dans le *Mahabharata*, dont le titre signifie « Grand (récit de la guerre) de Bharata » – Bharata ou Bharat est le fondateur mythique de l'Inde – attribué au sage Vyasa, (*Livre XII*, 59) il est demandé d'où vient le mot roi, et comment il se fait qu'un homme, semblable en tout point aux autres, assume seul la fonction royale. Cet énorme livre enseigne qu'au début de l'histoire des hommes, il n'y avait pas de roi : les hommes vivaient sans hiérarchie et se protégeaient les uns les autres. Mais à l'âge krita, leur entendement s'obscurcit et ils se mirent à convoiter le bien d'autrui. Ils furent sujets à l'envie ; de l'envie naquit la colère ; et de là, l'oubli de leurs devoirs et la confusion. Les dieux, affolés à l'idée que les sacrifices ne seraient plus assurés, demandèrent l'aide de Brahmâ, qui composa un traité en cent mille leçons sur la morale, l'argent, le plaisir, et la délivrance, autrement dit les quatre dharmas ou buts de l'homme (cf. 2.1.1.4.2.).

En Chine aussi, les lettrés évoquaient un Âge d'Or où des personnages mythiques (Shen Nong, Huangdi ou l'empereur Jaune, Zhuanxu, Yao, Yu le Grand) avaient régné sur la Chine, dans le seul souci du bien du peuple, avec l'aide de sages conseillers.

Il vient spontanément à l'esprit de rapprocher cette idée générale d'un temps révolu où le monde était pur, avec la tradition juive et chrétienne du paradis terrestre, des dons préternaturels de l'homme (immortalité, intégrité, impassibilité, etc.) et de la chute par le péché : une chute qui a blessé non seulement la nature humaine, mais la nature en général. Cependant, les deux thèmes ne sont pas semblables. Le mythe de l'Âge d'Or insinue que le retour en arrière est possible, puisque la nature humaine n'a pas changé depuis : c'est seulement le processus de la civilisation qui a perverti l'homme, naturellement bon. Donc, on peut imaginer une politique qui produirait cette rétrogradation. C'est ainsi que les utopies sont possibles. De son côté, le récit judaïque du paradis terrestre (rappelons que « paradis » vient du mot persan « paridaiza » désignant un lieu entouré d'un mur – par extension : un jardin – ce qui renvoie à ce que nous disions dans notre introduction sur le désir de clore un espace autour de soi) n'a pas d'implication politique. D'abord, il met en scène un couple, Adam (fils de la terre) et Ève (la vie) seule et sans enfant, donc ce schéma est impropre à toute implication politique. Ce couple peut goûter à tous les arbres du jardin, sauf à celui de « la connaissance du bien et du mal », c'est-à-dire de la libre détermination du bien et du mal. Seul Dieu peut dire ce qui est bien et ce qui est mal. Mais cet acte est possible chez l'homme, car il est créé à la ressemblance de Dieu. Tentés par le Serpent (le Diable) qui les invite à devenir plus que cela, à être « comme des dieux », les premiers hommes commettent le premier péché, le « péché originel ». Depuis lors, leur nature elle-même est blessée, ils perdent définitivement leurs dons préternatu-

rels, de sorte que le retour en arrière est désormais impossible. De fait, aucun mouvement rétrogradable n'est envisageable, on ne peut pas revenir à cet Âge d'Or, puisque notre nature a changé. En revanche, l'humanité peut être rachetée, et le rachat suprême sera celui opéré par le sacrifice sur la croix de Dieu fait homme. Cette différence est fondamentale, car aux yeux des Anciens dans toutes les autres civilisations, l'Âge d'Or est toujours derrière nous, tandis qu'aux yeux de la tradition juive puis chrétienne, l'Âge d'Or est devant nous, dans le salut, la rédemption, l'incarnation, le sacrifice du Christ Homme-Dieu pour les hommes, le pardon, l'Église, etc. La tournure d'esprit qui en découle, conjuguée à l'esprit philosophique grec, explique pourquoi la civilisation européenne est fondamentalement une course en avant, alors que dans toutes les autres civilisations, on recherche plutôt un équilibre définitif et immobilisateur.

Le patriarcat

À l'état primitif donc, le pouvoir n'existe pas. Et la société non plus. Le seul groupe naturel est la famille, où s'exerce un pouvoir, celui du père. Cela dit, en se développant, la famille donne naissance à la tribu, au clan, et un premier pouvoir s'organise, qu'on appelle le patriarcat, le pouvoir du père, nous dirions la « patriarchie », si l'on voulait bien nous permettre ce néologisme, pour la comparer à la monarchie, l'anarchie, etc. La *Genèse* relate l'histoire des grands ancêtres d'Israël, les Patriarches, qui jusqu'à Moïse et son régime de judicature (cf. 1.1.3.1.5.) incarnèrent l'autorité. Cette conception du pouvoir a profondément marqué le peuple juif, où la pureté du lignage, la vision généalogique des choses ont une importance primordiale. Le patriarcat apparaît donc comme la première forme de pouvoir. Cela dit, la question se pose tout de même de savoir quelle différence on peut faire entre le patriarche et les tout premiers rois de l'histoire. Ainsi, la tradition la plus antique possible, celle que l'on retrouve dans la région la plus anciennement civilisée du monde : la Mésopotamie, fait état de dix rois antédiluviens dont le nombre rappelle les dix Patriarches antédiluviens de la Bible (lesquels sont Adam, Seth, Énos, Caïnān, Malaléel, Jared, Hénoch, Mathusalem, Lamech et Noé). Les archives de Nippur (cf. Thorkild Jacobsen : *The sumerian king list*, Chicago, University of Chicago Press, 1939, ou encore Jean-Jacques Glassner : *Chroniques mésopotamiennes*, Paris, Belles Lettres, 1993) font état de plusieurs listes, aux noms sumériens et transcrits en akkadien, datant de la dynastie amorrite de Larsa vers 1800 av. J.-C., ou rédigées à Isin vers 1900 av. J.-C. Le texte de la liste la plus complète appartient à la collection Weld-Blundell et a été traduit par Thorkild Jacobsen. On y apprend l'existence de cinq royaumes, qui sont des cités : Éridu, Bad-Tibira, Larak, Sippar et Shuruppak, et le nom de huit rois. À Éridu règnent Alulim et Alagar ; à Bad-Tibira règnent Enmenlu-Anna, Enmengal-Anna et Dumuzi le roi berger ; à Larak règne Ensipazi-Anna ; à Sippar règne Enmendur-Anna ; à Shuruppak enfin règnent Ubar-Tutu et son fils Zuisudra, héros du Déluge, l'équivalent de Noé. Aucun de ces royaumes antédiluviens ne s'est relevé : après le déluge, la royauté revient d'abord à Kish, puis Uruk, Ur, Élam, et Hamasi. Les durées de règne de ces rois antédiluviens de Mésopotamie sont encore plus impressionnantes que les durées de vie des Patriarches bibliques : par exemple, Alagar règne 36 000 ans, tandis que Mathusalem, le patriarche biblique le plus vieux, vit 969 ans. Sinon, le rapprochement entre les deux traditions est aisé : notons d'ailleurs qu'Abraham est natif d'Ur, de sorte que la civilisation hébraïque n'est rien d'autre qu'un rameau de la civilisation mésopotamienne. Naturellement, toutes ces informations sont extrêmement difficiles à considérer avec un regard d'historien : certes, dans cette région du monde qui, bien après l'établissement de l'égypt-

tologie, fut la dernière à faire l'objet d'un examen scientifique, les découvertes archéologiques, à la surprise générale, semblent confirmer l'exactitude des listes royales des manuscrits de la collection Weld-Blundell, puisqu'elles mettent régulièrement au jour des vestiges attribués à des souverains cités sur ces listes. Il demeure qu'on ne voit pas comment l'historien pourrait les regarder autrement que comme légendaires.

Notons au moins que dans cette tradition, le patriarcat, qui en tant que tel est une réalité historique incontestable, engendre la royauté antédiluvienne. Ainsi le roi serait avant tout le père du peuple. Ce n'est pas si évident, car on verra que la royauté dans l'histoire ancienne est plutôt d'essence sacerdotale : ce n'est qu'avec les Juifs, les Gaulois et le christianisme que l'on verra apparaître une royauté d'un genre nouveau, avant tout politique et, sinon séparée, du moins distinguée du sacerdoce. Mais, on peut dire aussi, et la tradition biblique ne le dément pas, que le patriarcat a également une vocation sacerdotale : dans la Bible, avant le régime des Juges institué avec Moïse, ce sont bien les Patriarches, surtout à partir d'Abraham, qui sont l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, et même qui procèdent à des sacrifices, des holocaustes, lesquels relèvent d'une fonction proprement sacerdotale. En tout état de cause, ne serait-ce que par cette confusion entre les premiers rois et les premiers patriarches, l'histoire montre que la royauté est patriarcale.

Le matriarcat, les amazones

Par esprit de système peut-être, la tentation se rencontre souvent d'opposer au patriarcat, au pouvoir du père, un régime présumé contraire : le matriarcat, donnant le pouvoir à la mère. Sur ce sujet, bien des confusions ont été faites. Certes, on trouve parfois des généalogies matrilineaires, chez les Étrusques par exemple, considérant la lignée sous le seul angle de la filiation maternelle, de sorte que le nom est alors matronymique, ou même la qualité. Prenons l'exemple des Indiens Natchez d'Amérique du Nord : la société y est divisée entre les roturiers, brutalement appelés les « Puants », et les nobles, connaissant eux-mêmes une hiérarchie, commençant par les « Soleils » (issus de deux parents descendant du soleil), puis les « Nobles » et les « Considérés ». La transmission du titre ne passe que par voie féminine, ce qui, somme toute, est assez logique, puisque l'utérus de sa mère est le seul lieu dont un homme puisse être absolument certain d'être issu. Donc un fils d'une « Soleil » sera « Soleil » mais ne peut transmettre ce titre : il lui faut épouser une autre « Soleil » pour cela. S'il épouse une noble d'un titre inférieur, c'est ce titre inférieur qui passera à ses enfants. Et si un noble, fût-il « Soleil », épouse une « Puante », ses enfants seront des « Puants ». Mais ce système de transmission de la qualité sociale par les femmes ne hisse pas pour autant les femmes au pouvoir : la noblesse et les titres sont transmis par elles, mais seuls les nobles masculins exercent l'autorité, notamment celle du sachem, qui dans cette société d'essence aristocratique est le premier « Soleil » parmi les « Soleils » (lire Paul Radin : *Histoire de la civilisation indienne*, Payot Paris 1953). Chez les Touaregs du Sahara également, la noblesse ne se transmet que par les femmes, c'est « le ventre qui teint l'enfant ».

On trouve toutefois des personnages féminins exerçant un pouvoir considérable, et marquant leur époque, de trois manières :

La première est d'essence « matriarcale » selon le nouveau sens que nous lui donnons bientôt : elle s'exerce par influence, par le jeu du réseau. Notre époque comprend mal cette manière d'autorité, parce que nous avons été habitués à limiter notre compréhension à une vision virile du pouvoir ; vision unique accentuée par l'émancipation

politique féminine, la parité par exemple, qui consiste à intégrer les femmes dans un mode viril d'exercice de l'autorité, ce qui revient sans doute à réduire le mode proprement féminin d'exercice du pouvoir.

La seconde montre des femmes régnant sous le titre de reine, ayant acquis par mariage cette dignité royale : le pouvoir leur est souvent donné quand leur fils, héritier du trône appelé prématurément à régner, est dans l'incapacité de le faire. Ainsi, l'histoire de France abonde en régentes, tandis qu'elle ne connaît que « le Régent », prince du sang, Philippe d'Orléans qui gouverna durant l'enfance de Louis XV. Notons que les régentes étaient souvent des étrangères à l'origine, ce qui ne gênait nullement la monarchie française.

La troisième manière d'exercer le pouvoir montre une femme régnant par succession royale, étant elle-même princesse et habilitée à succéder à la couronne et monter sur le trône. C'est ce qu'on trouve par exemple en Angleterre, aux Pays-Bas, au Danemark, etc. Mais on remarquera que, loin de devenir alors une forme matriarcale du pouvoir, la royauté ici demeure patriarcale, alors même qu'elle est incarnée dans une femme, ce qui rend complexe notre compréhension du phénomène. Tout d'abord, notons que la règle successorale admet la filiation exclusivement masculine ou bien mixte, mais pas exclusivement féminine. Ensuite, une reine régnante, une souveraine qui épouse un homme n'accorde pas à cet homme la dignité de roi, mais le cantonne dans celle de prince consort, tandis qu'un roi qui épouse une femme la transforme en une reine. Cette absence de symétrie montre qu'en réalité, une reine souveraine est un « roi-femme » : la fonction de roi peut être remplie par une femme, mais la royauté reste patriarcale dans sa nature, et tout l'inconscient collectif le comprend ainsi. Si le simple époux de la reine souveraine était appelé « roi », la psychologie populaire concentrerait son attention sur lui, pour cela même qu'il serait « le roi », plutôt alors que sur « la reine » qui rétrograderait au rang de « l'épouse du roi ».

Notons enfin que, dans l'exercice du pouvoir, la figure du chef est de type masculin, et dans l'immense majorité des cas présentés par l'histoire, le chef est un homme. Ce qu'on appelle en définitive le « matriarcat » n'est donc pas l'inverse du patriarcat au sens où il désignerait une « matriarchie », il signifie plutôt une organisation où n'apparaît pas nettement une autorité paternelle, mais où émerge l'autorité d'un mâle dominant, comme nous allons le voir.

S'agissant des Amazones, la légende grecque dit qu'elles sont le fruit d'un inceste entre Arès, dieu de la Guerre, et sa fille la nymphe Harmonie, qu'il eut d'Aphrodite. On les appelle amazones, du grec « madzos », le sein : l'amazone est la femme sans sein, car pour être plus à l'aise dans le maniement de l'arc et de la lance, elle se coupe le sein droit. Filles du dieu de la Guerre, les Amazones étaient réputées être des combattantes d'une extrême férocité. Pour se reproduire, elles avaient recours à des hommes étrangers, et dès l'accouchement elles tuaient leurs enfants mâles. Quoique la légende grecque situe leur royaume au bord de la Mer noire, l'histoire enseigne qu'elles n'ont pas existé. Ou du moins, pas de cette façon, mais toute légende repose sur une réalité : il est donc vraisemblable que les Grecs, ou d'autres populations ayant renseigné les Grecs, aient rencontré des femmes combattantes. Car si on limite ce phénomène des amazones à l'existence de femmes guerrières, on a pu en rencontrer de véritables (encore que leur nom d'« amazones » soit impropre, car elles conservaient leurs deux seins), en Afrique par exemple, au moment de la conquête coloniale. Au Dahomey, à la fin du XIX^e siècle, le roi Behanzin (monté en 1889 sur le trône) avait à sa disposition, outre son armée masculine, un corps d'armée composé uniquement de femmes. La Légion étrangère française eut affaire à elles

pour la première fois, semble-t-il, le 19 septembre 1892 à la bataille de Dogba, et dut les affronter tout au long de la conquête, par exemple le 4 novembre suivant au siège de Kana, la ville sainte du royaume. Mais, il s'agissait d'un corps combattant, pas d'une cité, pas d'un État dirigé par les seules femmes, pas d'un État où les relations entre hommes et femmes eussent été inversées. Quant à l'Amazonie, en Amérique du Sud, elle porte ce nom parce que son découvreur, un lieutenant de Pizarre nommé François de Orellana, en descendant le long fleuve en 1542, y fut attaqué depuis ses berges par des Indiens imberbes aux cris aigus, aux longs cheveux raides, et de corpulence gracile, que de loin il prit ainsi pour de jeunes femmes guerrières.

La forme patriarcale

Cela dit, par-delà ce constat direct, il existe bien, tout au long de l'histoire des sociétés, deux modèles, sous-tendus l'un par l'idée patriarcale et l'autre par l'idée matriarcale.

Dans une société patriarcale, c'est le père qui est le chef, ou bien le chef qui est perçu comme le père. L'autorité est transmise par filiation, par la lignée. Pour faire une comparaison sexuelle, qui convient d'ailleurs au sujet, l'autorité patriarcale est axiale, le chef, élément d'une lignée, montre le cap, il est axé entre le passé et l'avenir, il est dépositaire et continuateur. La reine peut gouverner, mais comme régente, elle assure la pérennité du pouvoir ; à la rigueur elle peut régner pour garantir la filiation masculine en cas de manque d'un maillon masculin dans la lignée, comme Marie-Thérèse d'Autriche. La société est conçue comme un corps social dont la tête (à proprement parler, le « chef ») est le père, ou le roi. L'esclavage y est rare, parce que chacun est en principe membre à part entière du corps social.

C'est une société où la loi est transcendante, elle est héritée et se transmet par la lignée, elle est déterminée par la tradition. Une fraction du corps social est chargée de garder cette tradition, ou plutôt de la faire vivre : le clergé. Pour ne donner qu'un exemple, le chiisme dans l'islam est tributaire de la mentalité perse qui est patriarcale, c'est pourquoi cette tendance possède un clergé, contrairement à la majorité sunnite de l'islam. Cela dit, une société est plus ou moins patriarcale ou matriarcale, voire peut même mélanger un peu des deux : c'est le cas de cette société chiite qui, étant islamique, est aussi matriarcale par certains côtés, et notamment au harem et à la mosquée, comme nous allons le voir. Dans une société plus franchement patriarcale, comme l'Église catholique, le prêtre est lui aussi, comme le roi, un personnage axial. La messe, en particulier, est une cérémonie axiale en direction de Dieu : le prêtre conduit les fidèles vers Dieu en s'orientant vers la Croix (rappelons que même dans la liturgie nouvelle de 1969, autrement dit la messe dite « de Paul VI », il est prévu que le prêtre tourne le dos au peuple, qu'il est tourné avec le peuple vers Dieu, et non pas qu'il se tourne face au peuple, comme l'a imposé la pratique partout dans le monde, ce qui peut-être indique une certaine innovation matriarcale, ainsi que nous le verrons plus loin).

Dans une société patriarcale, le service militaire fonctionne au moyen de l'ost : les hommes qui appartiennent au corps social sont tenus de se battre pour ce corps, en vertu même de leur appartenance.

La forme matriarcale

Une société de type matriarcal, non pas dans sa forme pure, qui n'existe pas, mais dans sa forme indirecte, est organisée en deux cercles. Un premier cercle interne entre les

mains des femmes, selon le modèle du harem, qui rassemble la maisonnée, les femmes, les enfants, les vieillards et les serviteurs ou esclaves. Un second cercle externe comprend des hommes libres qui doivent faire leurs preuves et d'où émerge un mâle dominant. Chaque homme est appelé à se distinguer des autres, il n'y a donc pas d'esprit de corps au sens patriarcal. Sa réussite fait tomber sur lui la grâce, elle est le signe de la grâce. Le mâle dominant est élu par la grâce. C'est une société contractuelle partagée entre les citoyens, les affranchis et les esclaves. Le chef peut procéder d'une lignée royale, mais cette lignée est acceptée par les autres mâles, reconnue, acclamée par des hommes libres, que ce soit par la force imposée du mâle dominant ou par élection. L'autorité s'exerce en réseau, par clientélisme, au sens romain de ce terme.

Dans cette société contractuelle, ou consensuelle, la loi est déterminée par la coutume, ou le consensus, elle n'est pas traditionnelle mais consensuelle. Autant dire qu'il n'y a pas de clergé pour garder la loi, puisqu'elle se garde elle-même par la coutume ou la volonté du plus fort. C'est la loi qui régit le fonctionnement domestique. La loi est issue d'un équilibre dynamique entre deux positions contraires. C'est ce principe qui anime la théorie économique d'Adam Smith : l'équilibre entre l'offre et la demande, par l'ajustement permanent. Cette loi garantit à chacun l'exercice de sa liberté, et c'est pour cela qu'elle est sacrée : tel est le fonctionnement anglo-saxon, par exemple, sur lequel repose inconsciemment la théorie de John Locke.

Sous l'empire de cette liberté individualiste, chacun est appelé à se distinguer, et sa réussite est le signe de la grâce, le signe de son élection divine. La loi est sacrée car elle garantit ma liberté de me distinguer, elle garantit par exemple ma propriété. La propriété me distingue, m'élève, et ma hauteur sociale est le signe de mon élection. Dans la vision patriarcale, ma propriété est reçue, utilisée et transmise, cette conception essentiellement patrimoniale professe la « destination universelle des biens » (doctrine de l'Église, par exemple) : j'ai une maison pour me reposer dans mon devoir d'état et mieux accueillir les autres, j'ai de l'argent pour mieux le distribuer, éduquer mes enfants, me former, etc. Tout ce que je fais est en vue du bien commun, et insiste sur l'esprit de pauvreté, le détachement des richesses. Il n'y a de notre part aucun jugement entre les deux modèles, qui ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Le mépris des richesses peut conduire à la passivité, à la stagnation, à la sclérose qui n'aide pas à vaincre la pauvreté, la maladie etc. Au contraire, le capitalisme, s'il peut conduire à l'exploitation abusive du pauvre par le riche, produit également un mouvement ascendant d'enrichissement : le capitaliste en s'enrichissant procure du travail, enrichit ses ouvriers. Notons le modèle matriarcal de l'entreprise capitaliste, qui à l'entreprise patriarcale substitue une organisation en cercle, en réseau. Avec le capitalisme, l'entreprise ouvre son capital et le chef en est l'homme élu président du conseil d'administration et directeur général : nous trouvons la figure du réseau, de l'influence, du clientélisme.

La loi est sacrée en vertu de l'équilibre qu'elle produit, sa nature rend inutile la présence d'un clergé, du moins d'un clergé de type patriarcal comme dans la religion catholique. Dans l'office religieux protestant, par exemple, l'officiant réunit les fidèles selon le modèle du cercle, il s'adresse aux fidèles dans un mouvement enveloppant, maternel, leur parle de morale, lit des psaumes, de même que dans une famille c'est la mère qui enseigne la morale aux enfants.

La loi est sacrée dans une société matriarcale, tandis qu'elle n'est pas autant sacralisée dans une société patriarcale, où la loi est un pis-aller. Le catholicisme, religion patriarcale, enseigne avec saint Paul : « Vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce », et avec saint Augustin : « Aime et fais ce que tu veux », et c'est seulement parce que tu n'aimes pas que

ton père te donne une loi, comme un père intervient dans les disputes et les bêtises de ses enfants. On voit que cette conception fondamentalement paternaliste sera battue en brèche par les doctrines politiques qui se réclameront de l'émancipation de l'homme, de l'arrivée de l'humanité à son âge adulte.

Le modèle matriarcal, où le père est peu présent, favorise l'individualisme : en matière religieuse je me sauve seul, en rendant hommage à Dieu. Le salut est une affaire entre Dieu et moi, et la loi sacrée m'aide à agir de la bonne manière. Dans le modèle patriarcal, je me sauve par mes propres œuvres, certes, mais aussi par mon appartenance à la collectivité, au corps commun. On reconnaît encore l'Église catholique dans ce modèle : c'est l'Église qui me sauve, « hors de l'Église, point de salut », et même les hommes justes non-catholiques, quelle que soit leur religion, sont en fait membres inconscients de l'Église.

Cela dit, cette idée patriarcale d'un corps mystique, salvateur en tant que tel, n'empêche pas le modèle matriarcal de produire une haute idée de la collectivité, puisque précisément un individu qui a conscience de la sacralité de la loi que lui offre la collectivité tient tout aussi fermement son rang. On peut constater en revanche que, dans son inconscient, hors de la collectivité, il n'y a plus de loi. Ces baigneurs allemands qui se noient sur les plages non surveillées de Biscarosse ne feraient pas preuve de la même indiscipline dans leur pays. Le processus de transgression suit un chemin différent dans la société patriarcale, où la loi est reçue du père. En l'absence du père, le corps social est en crise, la loi se transgresse, comme font les Hébreux dans le désert, quand Moïse les a laissés seuls pour monter au Sinaï (recueillir la loi du Père suprême, dans un mouvement axial, patriarcal, encore une fois).

Le service militaire selon le modèle matriarcal repose sur l'individu avant d'impliquer le corps social : je suis un homme libre et donne mon épée au service du prince.

Dans une société matriarcale, le sentiment d'appartenance au groupe est plus accentué, plus radical que dans une société patriarcale, au point que le racisme y sera plus naturel : on s'y recommande d'une seule mère, d'une seule matrice. Au contraire, dans une mentalité patriarcale, on peut se recommander d'un seul père mais de plusieurs mères : par exemple, l'Église catholique peut fort bien avoir un pape d'origine extra-européenne : l'unité patriarcale n'empêche pas la diversité ethnique et culturelle des membres.

Des modèles pratiques complexes

Répetons-le, ce sont là des archétypes, mais comme toujours la réalité est plus complexe. L'histoire confectionne des modèles politiques plus ou moins mitigés. Prenons l'exemple de la féodalité : le comte de Lusignan succède à son père, selon le modèle patriarcal, mais rend hommage au comte de Poitiers, selon le modèle circulaire du réseau. Nous verrons d'ailleurs que la féodalité est un système beaucoup plus circulaire, donc féminin, matriarcal, qu'un système pyramidal, vertical, masculin, contrairement à ce qu'on croit généralement.

La royauté par acclamation chez les Francs, peuple germanique, est de l'ordre du clientélisme, du consensus, du cercle, elle est matriarcale ; le partage successoral du royaume des Francs, antithétique de la vision patrimoniale et patriarcale, fait commencer la France à la fin du V^e siècle selon un modèle germanique qui se greffe sur un peuple celto-catholique plutôt patriarcal. À partir de la troisième dynastie, celle des Capétiens, on revient à un modèle patriarcal. Nous constaterons comment, au XVI^e siècle, au moment des guerres de religion, les Protestants réclameront un retour au modèle franc originel ; et